



**FNAB**  
Fédération Nationale  
d'Agriculture Biologique

# SUPPRESSION DE L'Agence Bio : UNE FAUSSE BONNE IDÉE



## Neutraliser l'Agence bio, c'est rendre invisible la filière bio



L'Agence BIO, véritable fabrique de consensus, **lieu d'échange et de concertation au service de l'intérêt collectif** des filières et des opérateurs du bio, est une instance qui permet de concilier toutes les visions du bio.



L'Agence Bio doit lancer en 2025 une **nouvelle campagne de communication sur 3 ans**, sur des fonds débloqués par le MASAF dans le cadre du plan d'urgence bio de 2024.



Le MASAF a renouvelé sa confiance en signant le **Contrat d'Objectif et de Performances 2024-2028** de l'Agence Bio, établissant ses missions pour les 5 prochaines années.



Supprimer cette agence d'état alors que la filière bio traverse une crise depuis 3 ans illustre un **profond mépris** envers la filière.



**Aucune consultation** des acteurs de la filière en amont.



## Aucune économie ne sera réalisée par la suppression de l'Agence Bio

Intégrer les 20 ETP de l'Agence Bio à un autre organisme (FranceAgriMer ou le MASAF) et maintenir l'activité à périmètre constant ne permettra pas de faire des économies, **sauf à réduire les activités de soutien à l'agriculture biologique.**



Le budget de fonctionnement de l'Agence bio représente **3 millions d'euros, une somme dérisoire vis-à-vis des 166 milliards d'euros de déficit.**

Les travaux de la Cour des comptes sur les agences d'Etat pointaient notamment du doigt les agences dont **les missions étaient floues et qui ne disposaient pas d'un contrat d'objectifs signé avec l'Etat, ce qui n'est pas le cas de l'Agence Bio** qui a signé son nouveau COP au salon de l'agriculture 2024.

## Supprimer l'Agence Bio,

## c'est démanteler toute une filière



L'Agence Bio, c'est le guichet unique de notification pour les 60 000 fermes certifiées bio.

Elle est responsable de l'Observatoire de la filière bio afin d'**améliorer la connaissance du secteur bio**



Elle finance des projets collectifs d'entrepreneurs pour **construire des filières bio françaises pérennes** via le pilotage du Fonds Avenir Bio, doté par le MASAF.

(1 euro d'aide allouée par l'Agence dans le cadre de ce fonds permet aux entreprises et coopératives bio de lever en moyenne 4 euros pour financer des projets d'investissement et de développement)



L'Agence Bio est **en charge du Programme Ambition Bio**, lancé en 2024 par Marc Fesneau et défini comme "socle commun" **pour atteindre l'objectif de 18%** de la surface agricole utile en bio d'ici 2027 **fixé par le Plan Stratégique National.**